

Chargé de mission Combe d'Arc

Contexte

Le site classé du Pont d'Arc (ou « Combe d'Arc ») est le 2^{ème} site classé le plus fréquenté de Rhône- Alpes après le Mont Blanc. Il est également l'écrin naturel de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc dont l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO a été proposée par l'Etat français en janvier 2012.

Un nouveau projet de requalification du site susceptible de s'inscrire dans une Opération Grand Site est engagé depuis 2 ans par les trois principaux partenaires impliqués localement et liés par convention : le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (mission de gestion des espaces naturels protégés du territoire - Natura 2000, Réserve Nationale), la commune de Vallon Pont d'Arc et le Conseil Général de l'Ardèche.

Un comité de pilotage co-présidé par le Président du SGGA et le Sous-Préfet de Largentière fixe les orientations du projet global, valide les programmes d'actions et assure le suivi stratégique du projet.

L'animation de la démarche est confiée au SGGA. A ce titre, c'est lui qui assure le recrutement du chargé de mission qui est placé sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice du SGGA. La mission est conduite en étroite relation avec les services du Conseil Général de l'Ardèche sous la coordination de la Directrice Générale Adjointe « Territoires ».

Missions

1. Assurer le suivi des réflexions et travaux des instances de concertation et du comité de pilotage :
 - Organiser et animer la concertation avec les acteurs publics et privés du territoire et les partenaires pour la construction et la mise en œuvre du projet,
 - Préparer l'ordre du jour et programmer les réunions, assurer le secrétariat des instances,
 - Faire valider les projets à leurs différents stades,
 - Elaborer une stratégie de communication en fonction de l'avancée du projet,
2. Faire émerger le projet d'Opération Grand Site et rédiger le programme d'actions :
 - Elaborer le dossier complet du projet (fiches mesures, calendrier prévisionnel, budget, maîtrise d'ouvrage),
 - Préparer les conventionnements de financements pluriannuels avec les partenaires,
 - Déposer le dossier en commission départementale des sites, puis auprès de la commission supérieure des sites,
 - Coordonner avec les services de l'Etat l'instruction du projet d'OGS,
 - Participer aux activités du réseau des Grands Sites de France,
3. Mettre en œuvre les actions préalables et mesures d'accompagnement de la démarche :
 - Réaliser le pilotage des études, notamment l'étude de programmation en lien avec les services du CG07 (appel d'offre, cahier des charges, suivi des prestataires, ...) puis

- participer à la mise en œuvre des procédures de consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre (MO CG07),
- Assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions pilotes (en lien avec les chargés de mission référents au SGGA) : entretien du site, animation/événementiel, observatoire photographique, suivi de la fréquentation, supports de communication,
 - Assurer l'ingénierie financière de ces actions : suivi et tableaux de bord des budgets, rapports d'activités, évaluation,
4. Assurer la cohérence entre le projet Combe d'Arc et les autres démarches engagées sur le territoire :
- Suivre les actions du plan de déplacement du territoire Chauvet-Pont d'Arc en lien avec le CG07, la commune, la Communauté de communes et le Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet, notamment la réalisation du pôle Ratière et la mise en place de navettes,
 - Suivre le projet signalétique de la commune,
 - Collaborer à la mise en œuvre du plan de gestion Unesco.

Profil

Expérience de 3 ans minimum dans un poste similaire (projet de territoire avec acteurs multiples)
Diplôme de niveau 1 (Bac+5) en développement local, patrimoine, gestion de l'espace, voire diplôme d'ingénieur du Paysage

Connaissances :

Contexte règlementaire, politique des sites, sites classés
Acteurs et enjeux du développement durable, de l'aménagement du territoire, des patrimoines
Enjeux et fonctionnement des collectivités locales et du monde du tourisme
Code de l'environnement, protection des paysages et urbanisme
Commande publique
Procédures et ingénierie de financement des politiques publiques
Procédures administratives de travaux
Conduite de projet

Savoir-faire et capacités :

Animation de réunions, prise de parole en public, autonomie, relationnel, diplomatie, esprit de synthèse

Conditions

Poste de chargé de mission contractuel
A pourvoir à compter du 1^{er} mai 2012
Contrat de 2 ans
35 heures hebdomadaires
Rémunération basée sur la grille indiciaire du cadre d'emploi des ingénieurs ou attachés territoriaux avec appréciation en fonction de l'expérience du candidat retenu

Date limite de dépôt des candidatures : 29 mars 2012

A adresser à :

Monsieur Paul Lavie, Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche
Le Village 07 700 Saint-Remèze
Tél : 04 75 98 77 31